

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 615

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264503>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie (Genève) à Emilienne (N° 614). — Merci de prendre la défense d'une faiblesse qui est parfois une force. Comme vous le dites, la présence d'une bête familière est plus souvent un réconfort moral qu'une manie. Il est absurde de parler d'égoïsme à ce propos, puisqu'il faut, au contraire, se préoccuper chaque jour de procurer au petit hôte ce dont il a besoin, nourriture, propreté, promenade! Les rapports entre le monde humain et le monde animal sont si étroits, si évidents, qu'il faut avoir l'esprit bien borné pour ne pas les admettre. Ils sont inscrits tout au long de l'histoire des peuples et des religions. Quand on a eu autour de soi une famille, de la joie, du mouvement, et qu'on se retrouve les bras vides, toute la tendresse d'accueil refoulée au cœur, sans les moyens qui permettraient d'adopter un petit orphelin, l'enfant des solitaires, se savoir attendue par une humble bête est une douceur qui apaise les nerfs en détresse. C'est un lien avec l'existence normale.

En 1914, par nécessité de guerre, j'ai fait tuer mon chien, compagnon si cher qu'il ne fut pas remplacé. Si la pénurie des vivres augmente, si ma conscience me montre la nécessité de sacrifier ma « Pompon », bien sûr que je le ferai. Mais j'en aurai un gros chagrin. Je crois qu'il serait plus équitable, avant de blâmer celles qui conservent un unique compagnon, de chercher le moyen d'obliger les propriétaires de deux bêtes à en supprimer une, surtout de limiter les élevages, du

bichon au grand danois, en ne tolérant que les chiens utiles pour la police, la garde, les aveugles. Il faudrait encore que chacune se fasse un devoir de surveiller les portées, réclamer leur prompt destruction, rappeler que la Société protectrice des animaux est à la disposition de toute personne désirant se débarrasser « proprement » d'une bête ou s'instruire sur la manière de traiter la chatte à qui on a enlevé ses petits. En grande sympathie avec Emilienne.

L'amie de Mitzou à plusieurs. — Ne trouvez-vous pas la discussion à propos de l'opportunité de nourrir chiens et chats à l'heure actuelle parfaitement oiseuse? Celles, qui comme moi, aiment les bêtes trouvent tout à fait normal de se priver un peu pour satisfaire l'appétit souvent modeste de notre compagnon à quatre pattes. Ce faisant, elles ne privent de rien les esprits chagrins incapables de comprendre la joie que donne la présence d'un animal familier. Il faut les plaindre, n'est-ce pas Mitzou!

M. A. P. (Genève) à Féministe Jurassienne (N° 614). — Je ne suis pas d'accord avec vous à propos de « choucroute politique ». Je crois qu'il serait utile à notre cause de mettre à son service nos capacités ménagères, nos dons d'organisatrices et de maîtresses de maison. Je verrais très bien à la Maison Genevoise ou à la Foire de Bâle, un stand où A l'enseigne du suffrage féminin, la gourmandise la plus délicate serait satisfaite, surtout la gourmandise masculine!

deux délégués du Département de l'Instruction Publique du Tessin, de plusieurs directeurs d'Ecoles normales, de juges à la Chambre pénale des mineurs du Canton de Vaud.

Le programme du cours, varié et attrayant, offrit une alternance judicieuse de conférences, de démonstrations et de visites commentées. Le Mouvement ayant déjà donné, dans son numéro, du 4 avril, la liste des conférenciers et des sujets traités, nous ne les mentionnerons pas à nouveau, mais nous désirons relever l'intérêt qu'il y avait d'entendre ces exposés si documentés, fruits d'années d'expérience et de travail. Nous tenons aussi à souligner combien les directeurs et professeurs de l'Institut des Sciences de l'Éducation ont apporté une collaboration appréciée, mettant en lumière la belle œuvre de pionnier qu'a accomplie Edouard Claparède en fondant l'Institut Rousseau en 1912; son souvenir rayonnait et ses travaux étaient constamment présents à la mémoire de tous.

Les démonstrations et visites commentées permirent d'observer sur le vif les méthodes et traitements appliqués aux enfants inadaptés, à ceux dont l'éducation pose un problème comme l'a fait remarquer avec tant de justesse un des conférenciers. Nous garderons de l'examen psychologique d'enfants difficiles, de la visite de la station médico-pédagogique des Charmilles et de celle à la Clinique psychiatrique de Bel-Air, du Dr. professeur F. Morel, de leçons d'enseignement spécial, le souvenir réconfortant que donne le contact avec des éducateurs et des médecins dont la tâche quotidienne devient un sacerdoce. Que Mmes Flora Panchaud, Emma Pittard, Alice Descoudres, Blanche Richard, que MM. J. Chambord, M. Lambercier, P. Rossello, R. Simonet et A. Rey soient ici remerciés de tous les éléments nouveaux qu'ils ont apportés à ceux qui s'efforcent de solutionner des problèmes d'éducatifs souvent troublants.

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève et la Ville de Genève avaient tenu à accueillir officiellement les congressistes. Une réception au Palais Eynard permit à M. le Conseiller d'Etat A. Lachenal, encadré des deux huissiers traditionnels aux manteaux rouges et jaunes, d'apporter à tous les vœux des autorités et d'indiquer les divers services de l'Office de l'enfance qui relève à Genève du Département de l'Instruction publique; il est intéressant de constater que cet Office coordonne à la fois les œuvres privées et officielles.

En conclusion, souhaitons que les projets qu'a

fait entrevoir M. E. Laravoire se réalisent et que cette rencontre ne soit que le prélude de semaines d'études, nouvelles et fécondes.

Ketty JENTZER.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité, qui a tenu sa séance le 26 mars, a entendu tout d'abord sa présidente lui faire rapport au sujet de cinq requêtes présentées par l'Alliance à diverses autorités et comités. Il apprit avec satisfaction la nomination de Mlle Marguerite Ruetschi, assistante sociale, au poste d'inspectrice des fabriques pour l'arrondissement de St-Gall. Donnant suite à la demande du Comité, l'Office fédéral pour l'industrie, les arts et métiers et le travail l'a invité à désigner des femmes compétentes pour faire partie des Commissions consultatives chargées de l'application des contrats collectifs. Enfin, le projet d'une requête ayant pour but de démontrer à quels résultats fâcheux aboutirait l'initiative du gouvernement genevois relative au double gain a été approuvé par le Comité.

La Commission d'éducation de l'Alliance a de nouveau organisé avec succès la Conférence de l'Éducation qui a eu lieu à Neuchâtel. La Commission d'hygiène a admis un nouveau membre, Mlle le Docteur Berthe Germond, représentante de la Ligue pour la lutte contre le Cancer. Mmes Schönauer a présenté un rapport sur l'activité de la Commission économique et a donné un aperçu des problèmes du moment: état des approvisionnements, établissement des prix pour la production nationale, activité des offices fiduciaires. D'autre part, elle a signalé que, grâce à une suggestion de la Commission économique bâloise concernant le prêt au mariage, les ouvrières de la Fabrique Viscose qui vont se marier reçoivent une somme de Fr. 300.— après avoir passé un examen ménager.

L'Office suisse des professions féminines et la présidente de l'Alliance ont eu à s'occuper de l'affaire du Label. Les représentants de la Ligue sociale d'Acheteurs et ceux du groupe Duttweller ont pu échanger leurs vues au cours de trois séances sans arriver toutefois à un arrangement. On espère que désormais c'est l'Association de



**Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin**

Dans les Sections.

La section de Lausanne du Suffrage féminin a tenu, le 24 avril, au Lycéum, son assemblée générale annuelle, fréquentée par un public extrêmement nombreux, pères, mères, éducateurs et éducatrices, infirmières et garde-malades, qu'avait attirés la causerie de M. le Dr. Bovet sur les enfants difficiles.

Mlle A. Quinche, avocate, qui présidait, a rappelé la mémoire de l'ami sûr et dévoué qu'a été Ernest Bovet, félicité Mlle le Dr. Charlotte Olivier, MM. les Drs. Eng. Olivier et M. Muret, qui viennent d'être nommés membres d'honneur de la Société vaudoise de médecine, et résumé l'activité de la section. Ni grande victoire ni grand échec, si ce n'est celui des Neuchâteloises, qui nous atteints toutes. Les femmes ont voté dans les élections paroissiales des 25 et 26 avril; elles seront éligibles pour la cinquième fois dans les Conseils de prud'hommes de Lausanne, Vevey, Nyon, Yverdon et Payerne le 22 mai. La guerre, les tâches multiples que l'on octroie aux femmes les font évoluer rapidement, elles prennent conscience de leur valeur, de leur pouvoir, apprennent à travailler de façon indépendante. Tout cela ne sera pas perdu.

Mme A. Brum, la malheureuse caissière de la section, a jeté un pathétique cri d'alarme: les déficits se succèdent, la fortune sociale fond rapidement; nos séances mensuelles, cinq ou six par an, nous coûtent cher; faut-il supprimer les convocations individuelles et se borner aux communiqués payants dans la presse? Les membres payant plus de deux francs de cotisation deviennent rares; sur ces deux francs, il faut verser un franc au Comité Central; comment faire vivre une section avec une cotisation réelle d'un franc? Et l'assiette qu'on met dans le vestibule, à la sortie des conférences, ne rapporte pas grand chose. Le public, ému par la conviction

désolée de Mme Brum, lui voulut une compensation: l'assiette ce jour-là, rapporta plus de vingt francs!

Les comptes adoptés, les vérificatrices, Mmes Bonnard-Cornuz et Mlle Lucy Virieux nommées à nouveau, ont entendu avec le plus vif intérêt la causerie de M. le Dr. L. Bovet, sous-directeur de l'Asile du Bois de Cery, qui, médecin du «Bercail» (annexe de l'Hospice de l'Enfance pour enfants nerveux) et dans ses consultations à la Polyclinique, voit beaucoup d'enfants difficiles, instables, inadaptés, arriérés. Il se penche sur eux avec beaucoup de cœur et de science. Naguère, on plaçait ces enfants à tort et à travers; aujourd'hui, on étudie les causes physiques, morales, de leur déficience et on s'efforce de les réadapter, de les rééduquer au lieu de les châtier. Des institutions nouvelles sont nées, avec le Code pénal fédéral, et les centres médico-pédagogiques font du bon ouvrage, avec le concours d'assistantes sociales bien préparées à cette difficile besogne de mener des enquêtes, de confesser parents et enfants et de découvrir ce qu'on veut tenir caché.

On aurait questionné longtemps le Dr. Bovet si l'heure de son train ne l'avait forcé de partir à 22 heures.

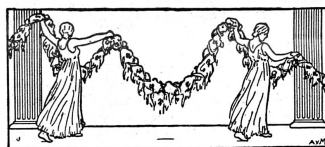
S. B.

Un intéressant « Cours de week-end » en perspective.

Des représentantes de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille, de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, de la Société d'Utilité publique des Femmes Suisses et de l'Association suisse « Frauenhilfe » se sont rencontrées le 23 avril dernier, à Zurich, pour jeter les bases d'un Cours de week-end, prévu pour les 26, 27 et 28 septembre prochain, à l'Hôtel Rigiblick à Zurich, sous les auspices de ces quatre organisations.

Sous ce titre général: *Les tâches urgentes pour la bien public*, ce Cours comprendra des conférences sur la lutte contre le chômage, sur la moralité publique, la protection de la famille, l'éducation nationale de la jeunesse suisse, et le concours que doit apporter la femme à la réalisation de ces tâches. Un programme détaillé doit encore être élaboré, et sera communiqué en temps utile à la presse féminine.

la Semaine Suisse qui fera office d'arbitre en cette affaire.



A travers les Sociétés

Collecte de linges et de vêtements.

Chacun connaît l'action que lance actuellement la Croix-Rouge Suisse — Secours aux enfants. Il s'agit, avec l'autorisation du Conseil Fédéral, d'hospitaliser chaque trimestre 10.000 enfants victimes de la guerre.

Comme on ne peut pas demander aux familles qui recevront ces enfants de les habiller, une collecte d'habits est organisée dans tout le pays. Ne conservez pas inutilement dans vos greniers des vêtements qui ne serviront plus, mais offrez-les! Un Ouvroir, formé par des dames bénévoles, se chargera de transformer ou de confectionner des habits, de telle sorte que toutes les espèces de vêtements sont acceptées avec reconnaissance.

Les dons en nature sont extrêmement utiles, c'est-à-dire linges, vêtements et chaussures d'enfants, livres et jouets. Les dons peuvent être envoyés, sans frais, par poste, en indiquant sur l'envoi « Aide aux enfants étrangers, collecte de vêtements » ou déposés à Genève dans les postes collecteurs, et notamment à l'arcade de la Croix-Rouge, place du Molard, 2.

Bibliothèque pour la jeunesse
Ru Blé qui Lève
chez Mme J.-L. DUFOUR
La Vuachère
LAUSANNE
Prêts de livres dans toute la Suisse.
Renseignements gratuits

Pour nos soldats.

La mobilisation se prolonge et les demandes d'aide aux Oeuvres sociales de l'Armée sont aussi toujours plus nombreuses. Aussi le Comité du Service auxiliaire féminin genevois a accepté, sur la demande du Bureau central des Oeuvres sociales de l'Armée à Berne, d'organiser une vente de timbres dont le produit est destiné spécialement au linge et aux lainages dont ont besoin les soldats. Cette vente n'aura pas lieu pendant une période déterminée, mais elle durera tant que nos troupes seront mobilisées. Afin de pouvoir compter sur un apport régulier, les Oeuvres sociales de l'Armée désirent que chaque ménage en Suisse s'engage à donner au moins 10 ct. par semaine.

Le Service auxiliaire féminin fait un pressant appel à tous ceux qui voudraient bien l'aider dans son travail. Il s'agit principalement de trouver des collectrices s'engageant à réunir un certain nombre de personnes qui leur versent ces 10 ct. par semaine. Nous recommandons aussi d'acheter les timbres déposés dans les magasins où se trouve l'affiche des Oeuvres sociales de l'Armée.

Nous espérons que beaucoup de femmes et de jeunes filles répondront à cet appel du Service auxiliaire féminin. En achetant ou en aidant à vendre ces timbres, elles rendront ainsi un réel service à ceux qui gardent notre pays. Les personnes qui veulent s'inscrire pour la vente des timbres ou qui désirent des renseignements, peuvent s'adresser au Service auxiliaire féminin, rue Etienne-Dumont, 22, tous les lundis de 17 h. à 19 h.

I. R.

L'activité des Sourciennes.

L'Association des anciennes élèves de La Source, école de gardes-malades à Lausanne, groupe 800 membres environ; une nouvelle section s'est fondée à Genève en 1941. Depuis le début de la guerre au 31 décembre dernier, La Source a mis au service de la Croix-Rouge et de l'Armée 415 infirmières; 300 Sourciennes ont servi dans les E. S. M. et les ambulances chirurgicales, 115 ont été déléguées à des détachements spéciaux; à la fin de l'an dernier, elles avaient accompli un total de 57.228 jours de service actif.

S. B.

ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE
MAGNENAT
28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

Eupuration à vapeur
„Au Cygne du Nord,”
Maison fondée en 1860
Albert Schützli 2, rue John-Grasset
Usine à vapeur Plainpalais Tél. 4.31.33
Désinfection de locaux après maladie, décès ou toute autre cause d'infection, par les gaz de Formol ou l'Anhydride sulfureux SO₂ — Rosol Pictet — LAVAGE DE COUVERTURES ET TOUTES ESPÈCES DE LAINAGES. Destruction de punaises par de puissants procédés chimiques.

R. CRISTIN
COMESTIBLES
VOLAILLES
CONSERVES
VINS
LIQUEURS
CHAMPAGNES
2, route de Chêne - GENÈVE - Tél. 4.26.79

Votre le mecs des fleurs
HIRT
4, r. de la Fontaine



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre „Mouvement” en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité